



18 JUL 2023

DECISION MUNICIPALE N° 11 /2023/DM/C/BNA/CIPM PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°04 /AONO/C-BNA/CIPM-TBEC/2023 DU ___/___/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BOUTIQUES ET D'AMENAGEMENT DE L'ESPACE MARCHAND AU MARCHE DE BAPOUH, COMMUNE DE BANA, EN PROCEDURE D'URGENCE

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANA

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la Décentralisation ;

Vu la loi n°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu la loi n°2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la loi n°2009/019 du 15 Décembre 2009 portant fiscalités locale ;

Vu le Décret n°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicats des Communes et établissements communaux ;

Vu le Décret N° 2021/600 du 15 Octobre 2021 portant nomination de Monsieur LANYUY Harry NGWAYI, Administrateur Civil Principal en qualité de Préfet du Département du Haut-Nkam ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des marchés Publics ;

Vu l'Arrêté n° 00000345/A/MINATD/DCTD/ du 20 Novembre 2013 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 30 Septembre 2013 dans la commune de Bana, Département du Haut-Nkam, Région de l'Ouest ;

Vu l'Arrêté n° 000077/A/MINDDEVEL/SG/DAJ du 13 Mars 2019 constatant l'élection de Monsieur SANGA Jean Baptiste en qualité de Maire de la Commune de Bana, Département du Haut-Nkam, Région de l'Ouest ;

Vu La Décision n° 00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des Présidents des commissions internes de passation des marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Note de service n° 020/NS/MINMAP/CAB du 29 Mars 2019 portant désignation des représentants du Ministère des Marchés Publics au sein des commissions internes de passation des marchés publics auprès des communes dans la Région de l'Ouest ;

Vu la circulaire n° 00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2021 ;

Vu le Dossier d'appel d'offres national ouvert N°04 /AONO/C-BNA/CIPM-TBEC/2023 DU ___/___/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BOUTIQUES ET D'AMENAGEMENT DE L'ESPACE MARCHAND AU MARCHE DE BAPOUH, COMMUNE DE BANA (PROCEDURE D'URGENCE)

Vu le Procès-verbal de la onzième session du 14 juillet 2023 de la commission interne de passation des marchés publics de la commune de Bana avec avis favorable ;

Vu la Proposition d'attribution N° 05 datée du 14/07/2023 de la commission interne de passation des marchés publics de la commune de Bana ;

Considérant les nécessités de services

DECIDE :

Article 1^{er} : Le contrat du marché, objet du Dossier d'Appel d'Offres national ouvert N°04 /AONO/C-BNA/CIPM-TBEC/2023 DU ___/___/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BOUTIQUES ET D'AMENAGEMENT DE L'ESPACE MARCHAND AU MARCHE DE BAPOUH, COMMUNE DE BANA EN PROCEDURE D'URGENCE (PROCEDURE D'URGENCE)

Susvisé est, pour compter de la date de signature de la présente décision attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° de lot	Attributaire	Montant HTVA (corrigé)	Montant TTC (corrigé)	Montant TTC en (FCFA) en lettre	Délai d'exécution	Observation
N°1	STE ECOHGE TEL : 677 69 41 80	20 964 361	24 050 000	Vingt-quatre millions cinquante mille	Trois (03) mois	

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Ampliations :

- PREFECTURE BFG
- ARMP
- DDMINMAP/HNK
- DDMINEPAT/HNK
- DDMINTP/HNK
- PCIPM/C BANA
- CHRONO/ARCHIVES.

Le Maire,

Sanga Jean Baptiste

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'OUEST

DEPARTEMENT DU HAUT NKAM

COMMUNE DE BANA



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

WEST REGION

UPPER NKAM DIVISION

BANA COUNCIL

BANA, LE 18 JUIL 2023

COMMUNIQUE N° 10 /C/AONO/SP/C/BNA/CIPM/TBEC/2023 DU
2023

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04 /AONO/C-BNA/CIPM-TBEC/2023 DU ___/___/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BOUTIQUES ET D'AMENAGEMENT DE L'ESPACE MARCHAND AU MARCHE DE BAPOUH, COMMUNE DE BANA EN PROCEDURE D'URGENCE

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANA, MAITRE D'OUVRAGE

COMMUNIQUE :

Après examen détaillé du DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04 /AONO/C-BNA/CIPM-TBEC/2023 DU ___/___/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BOUTIQUES ET D'AMENAGEMENT DE L'ESPACE MARCHAND AU MARCHE DE BAPOUH, COMMUNE DE BANA EN PROCEDURE D'URGENCE

Susmentionné, l'attribution suivante par Décision Municipale N° 11 / DM/CBANA/CIPM/TBEC/2023 du

N° de lot	Attributaire	Montant HTVA	Montant TTC	Montant TTC en (FCFA) en lettre	Délai d'exécution	Observation
N°1	STE ECOHGE TEL : 677 69 41 80	20 964 361	24 050 000	Vingt-quatre millions cinquante mille	Trois (03) mois	

Par conséquent, ladite entreprise est invitée à se présenter à la Mairie de Bana dans un délai de 07 jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de l'établissement du projet de lettre-commande y relatif.

Ampliations :

- PREFECTURE BFG
- ARMP
- DDMINMAP/HNK
- DDMINEPAT/HNK
- DDMINTP/HNK
- PCIPM/C BANA
- CHRONO/ARCHIVES.



Le Maire,

Jean Baptiste